

# PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 20.000 LOGEMENTS

APPEL D'OFFRES N° 026/SImAU/DG/DT/DJ du 07 Juillet 2020

## COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE AVEC LES SOUSSIONNAIRES

L'an deux mil vingt et le Mardi 8 Septembre à neuf heures a eu lieu, par Visio conférence, conformément au point 5 de l'avis d'appel d'offres N°026/SImAU/DG/DT/DJ du 07 Aout 2020 relatif aux **travaux de construction de 3101 logements lots 6, 7 et 8** la réunion préparatoire avec les soumissionnaires.

Elle a connu la participation effective des représentants du Ministère du cadre de vie et du développement Durable, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et de la SIMAU et les représentants des candidats.

La séance s'est déroulée suivant les étapes suivantes :

- Présentation des participants
- Brève présentation de la SIMAU
- Présentation du dossier d'appel d'offres
- Questions - réponses aux soumissionnaires – Echanges
- Divers

### 1- Présentation de la SIMAU

Les points essentiels abordés concernent :

- L'objet social de la SIMAU ;
- Son portefeuille de projets ;
- Les différents intervenants au projet ;
- Le financement du projet objet du DAOI
- Le niveau d'exécution par financement

### 2- Présentation du dossier d'appel d'offres

- ✓ Allotissement :
  - **lot 6 : construction de 1164 logements sur les ilots 1, 2 et 5**
  - **lot 7 : construction de 997 logements sur les ilots 9, 13 et 14**
  - **lot 8 : construction de 940 logements sur les ilots 8, 12, 15 et 16**
- ✓ Délai d'exécution : Les Travaux seront exécutés dans un délai maximal de **dix-huit (18) mois pour tous les lots.**
- ✓ Coût d'objectif indicatif :
  - **lot 6 : 21 567 189 947 F CFA HT**
  - **lot 7 : 18 840 216 965 F CFA HT**
  - **lot 8 : 17 683 898 201 F CFA HT**
- ✓ Garantie de soumission :
  - **lot 6 : 350 000 000 F CFA HT**
  - **lot 7 : 300 000 000 F CFA HT**
  - **lot 8 : 300 000 000 F CFA HT**

- ✓ Date de publication de l'appel d'offres : **07 Aout 2020**
- ✓ Date de la réunion préparatoire : **08 Septembre 2020 par visioconférence à 09 heures**
- ✓ Date de visite de site : **10 Septembre 2020 à 10 heures**
- ✓ Date limite de remise des offres : **10 Novembre 2020 à 10 heures au secrétariat de la SIMAU**
- ✓ Date limite d'ouverture des offres : **10 Novembre 2020 à 10 heures 30 minutes à la salle de réunion de la SIMAU**
- ✓ Capacité économique et financière : (Confère DAO)
- ✓ Capacité technique et professionnelle : (Confère DAO)

### 3- Questions - Réponses – échanges

N°	QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES	ELEMENTS DE REPONSE DE LA SIMAU
1	Une référence technique d'immeuble abritant plus de 150 logements peut être prise comme expérience similaire de 150 bâtiments ?	Les critères de qualification exigés en matière d'expérience spécifique ont été défini pour juger de la capacité des soumissionnaires à implanter et construire au moins <b>150 bâtiments à la fois</b> . Par conséquent la référence d'immeuble de 150 logements n'est pas une expérience spécifique pertinente pour cet appel d'offre.
2	Possibilité de soumission individuelle de deux sociétés filiales appartenant à une même société mère.	Deux sociétés distinctes peuvent soumissionner à condition qu'elles soient des filiales de la société mère. Dans ce cas, chaque société est tenue de fournir ses propres références techniques.
3	Difficultés à télécharger les fichiers publiés sur le site de la SIMAU, les BPU, DQE et plans techniques	Il a été précisé qu'en cas de difficultés de téléchargement du dossier d'Appel d'Offre, les soumissionnaires peuvent se rapprocher du secrétariat de la SIMAU avec un support électronique (Disque dur ou CD) pour recevoir une copie dudit dossier.
4	Régime fiscale du marché	Il a été précisé que le marché est Hors Taxes Hors douane (HTHD)
5	Possibilité de fournir une attestation financière commune pour l'ensemble des trois (03) lots	Il a été précisé que l'attestation financière doit être fournie séparément et par lot.
6	Différence entre les plans architecturaux et les plans techniques	Les plans architecturaux font foi et ne sont pas modifiables. Les plans techniques quant à eux peuvent être modifiés en fonction du mode de construction que chaque soumissionnaire désire adopter.
7	Les travaux de viabilisation primaires seront- ils achevés avant le début des travaux de construction des logements ?	Les travaux de viabilisation primaires sont actuellement à un taux d'exécution physique de 75 % et pourraient être achevés avant le démarrage des travaux de construction des logements.

8	Possibilité d'interaction entre plusieurs entreprises sur un même îlot	IL a été précisé qu'il aura d'interaction entre plusieurs entreprises car tous les îlots objet du présent DAO sont destinés à recevoir également les logements financés par la BID. La coordination des entreprises sera sous le contrôle du MOE en phase d'exécution.
9	Une entreprise peut-elle soumissionner à un certain nombre de logement de son choix ?	Les soumissionnaires sont tenus de présenter leur offre suivant l'allotissement défini dans le DAO
10	Une entreprise étrangère doit elle nécessairement avoir une représentation en république du Bénin avant de soumissionner ?	Les structures étrangères ne sont pas tenues d'avoir une représentation en république du Bénin avant de soumissionner. Toutefois en cas d'attribution, elles devront se conformer aux dispositions en vigueur au Bénin.

#### 4- Divers

Il a été demandé aux participants à la réunion préparatoire d'envoyer leur adresse ainsi que celles des entreprises qu'ils représentent à l'adresse [procurement@simaubenin.com](mailto:procurement@simaubenin.com).

Fait à Cotonou le 08 Septembre 2020